



### **Contrat des joueurs élités avec le Club de Badminton Pierrefonds - saison 2017-2018**

- 1- Le joueur s'engage à assister à 3 entraînements par semaine.
- 2- Le joueur doit participer à un minimum de 2 tournois provinciaux au courant de l'année.
- 3- Le joueur doit participer à un minimum de 80 entraînements (de 100 au total).
- 4- En cas où le joueur doit s'absenter d'un entraînement, il s'engage à prévenir l'entraîneur par courriel ou téléphone le jour précédent.
- 5- Si le joueur manque 3 entraînements sans donner le préavis à l'entraîneur, il doit continuer la saison au niveau Secondaire Elite sans aucun remboursement.
- 6- Si le joueur passe à un autre club, le statut de joueur dans le club sera résilié
- 7- Il n'y aura aucun remboursement après l'inscription pour quelque raison que ce soit.

Signé à Montréal le: \_\_\_\_\_

Nom du joueur: \_\_\_\_\_

Signature du parent du Joueur: \_\_\_\_\_

Entraîneur chef du club – Entraîneur chef Junior Élités : \_\_\_\_\_

Allen Zhai

Administrateur du programme junior : \_\_\_\_\_

Min Yang